Copenhague, 21 Juin 2017.

Monsieur Buonfiglio et chers membres du MEDAC,

Je tiens à vous remercier pour la lettre du 12 juin 2017 dans laquelle vous exprimez vos préoccupations et vos questions concernant l’évaluation des stocks et de la stratégie de gestion menées par le CSTEP. L’évaluation des stocks dont on ne dispose guère de données ou avec des données limitées est certainement plus complexe et stimulante d’un point de vue mathématique par rapport à l’évaluation des stocks riches en données et par conséquent plus difficile à expliquer ainsi qu’à comprendre ; entretemps, ces évaluations ont des implications économiques et sociales accrues. Il est essentiel de faire en sorte que tout le monde puisse comprendre les processus complexes régissant la définition et la mise en œuvre d’un plan de gestion, et qu’on soit transparents en matière de données et des hypothèses utilisées pour évaluer l’impact des scenarios alternatifs.

Nous sommes conscients que les lacunes, les limites des données disponibles et des connaissances en matière des stocks et de pêche en Méditerranée sont nombreuses ; le CSTEP (et la CGPM) travaille pour fournir les meilleures données scientifiques disponibles sur la base de ces informations fragmentées, et suit les développements concernant les méthodes d’évaluation et les bonnes pratiques au niveau mondial ; mais nous reconnaissons qu’il y a encore nombreuses incertitudes. Dans ce cadre, le CSTEP remarque également l’importance de soutenir des programmes visant à améliorer la qualité, la quantité et la portée des collectes des données dépendants de la pêche et indépendants de la pêche.

Cette lettre veut répondre aux différents points soulevés dans votre lettre.

**Point 1: “**on exprime des préoccupations sur la différence entre les résultats des évaluations des comités scientifiques et la perception de la pêche en mer. Cette différence peut être normalement attribuée aux temps nécessaires pour les évaluations, qui durent en moyen 2 années, et qui peuvent par conséquent décrire des situations qui peuvent avoir changé »

**Réponse du CSTEP :** En effet, on enregistre des laps de temps entre la collecte des données, le moment où on peut en disposer pour l’évaluation des stocks, l’évaluation même, la publication de l’avis et quand on met en place l’action de gestion. Certaines lacunes concernent n’importe quel processus d’évaluation du stock, et on ne peut pas y remédier facilement, parce que quelques données demandent beaucoup de temps pour l’élaboration (en guise d’exemple la collecte des données des captures et la détermination de l’âge). D’autres périodes de temps pourraient être réduites en principe et en juillet 2016, le rapport CSTEP 16-141 (p.10 section 6) a fait noter que l’avis sur la courte durée des petits pélagiques était très sensible aux flux temporels des données. Le CSTEP a proposé des modifications qui pourraient accélérer la façon d’évaluation des stocks et l’émission d’un avis sur le captures, en atténuant les inquiétudes citées.

**Point 2 :** « La différence entre les stocks évalués et la perception de l'état de l'activité de pêche par les différents acteurs peut être significative et affecter la discussion sur les mesures de gestion en cas d’espèces de courts cycles de vie, à capacité de reproduction élevée et à croissance rapide, avec des fluctuations naturelles annuelles et dépendant fortement des facteurs environnementaux ».

**Réponse du CSTEP** : La différence de perception entre les évaluations des stocks et les parties prenantes est une question soulevée par tout le monde dans l’activité de peche, et très difficile à régler. Ces différences naissent du fait que les scientifiques et les operateurs voient des aspects différents et sur différentes échelles spatio-temporelles, les stakeholders suivent les zones à forte densité quotidiennement, alors que les scientifiques observent les modelés des moyennes annuelles sur des longues périodes et sur des larges zones y compris des zones à faible densité. Ces différences de perception augmentent quand les stocks sont estimés surexploités, puisque la discontinuité augmente et par conséquent la probabilité de trouver une zone à faible densité dans une étude scientifique augmente aussi, alors que les taux des captures commerciales puissent demeurer stables. Toutefois, le CSTEP fait noter que, même si certains stocks puissent effectivement changer d’état très rapidement, la plupart des évaluations des stocks en Méditerranée révèlent clairement des faibles et récents niveaux de biomasse et des taux d’exploitation très élevés, pour les petits pélagiques aussi. Dès lors, même si on peut enregistrer une variation annuelle, et des incertitudes persistent, il n’y a pas de constatations à l’appui de la revendication du bon état et de la non surexploitation de ces stocks. En dépit de ces incertitudes susmentionnées, nous estimons encore nécessaires des importantes réductions de la mortalité par pêche pour atteindre des niveaux d’exploitation cohérents avec le Rendement Maximal Durable (RMD).

**Point 3** : "Dans ce cadre, les stakeholders expriment leurs doutes sur certains facteurs écologiques qui, peut-être, n’ont pas été pris en compte dans les évaluations scientifiques, comme par exemple l’influence sur ces espèces des tendances de la production primaire et du rapport avec les stocks des prédateurs (BFT) »

**Réponse du CSTEP** : Le CSTEP fait noter que les modelés et les hypothèses scientifiques utilisées sont cohérentes avec celle utilisées pour plusieurs évaluations des petits pélagiques dans d’autres régions et qu’il ne s’agit pas de modeles spécifiques pour les stocks méditerranéens. D’ailleurs, presque toutes les évaluations effectuées par le CSTEP se basent sur les données du DCF (Data Collection Framework), qui souvent sont constituées de données concernant de 8 à 12 années. Ainsi, les évaluations des stocks reflètent en premier lieu les conditions environnementales actuelles et récentes et elles ne sont pas influencées par les conditions prédominantes il y a plus de dix ans. Voilà que les évaluations font référence à l’etat actuel de la Méditerranée en termes de productivité, qu’on n’estime pas très changée pendant ces 10 dernières années. Pour ce qui concerne l’inclusion des effets des prédateurs, en ce moment on ne dispose pas de modeles complexes multi- espèces disponibles pour la Mer Méditerranée, et en raison des difficultés pour obtenir les données sur les espèces uniques il est improbable qu’on ait dans le futur proche ces modelés.

Per ailleurs, le CSTEP met en évidence que le fait de considérer la variabilité des conditions environnementales et /ou l’effet des prédateurs dans les évaluations des stocks implique la nécessité de considérer également des plus grands amortisseurs de précaution, qui souvent entraînent des points de référence inferieurs et moins de captures recommandées par rapport aux résultats obtenus en utilisant un modèle standard d’évaluation des stocks et pas forcément des résultats plus élevés comme on pourrait s’attendre.

Des exemples de cet effet, on peut les trouver dans l’histoire des changements des points de références des stocks démersaux dans la Mer du Nord au cours des 15 dernières années.

Pour les petits pélagiques, afin de prendre en charge la variabilité des conditions environnementales, une option est de déterminer les possibilités de pêche annuelles sur la base d’une « escapement strategy » à savoir une stratégie pour maintenir chaque année une quantité établie de biomasse en mer ; tout comme cité dans le rapport susmentionné, le CSTEP fait noter qu’une « escapement strategy » serait possible pour les stocks à court cycle de vie de la Méditerranée si le temps des évaluations et de l’émission des avis et de l’implémentation est raccourci.

**Point 4** : “Quelques stakeholders ont exprimé des doutes quant à l’exhaustivité des données utilisées pour les évaluations des stocks, qui se basent principalement sur les captures annuelles totales, plutôt que sur la CPUE ou sur l’echosurvey. Cela pourrait mener à la formulation d’une proposition de gestion désavantageuse dans la réduction de l’effort de peche. »

**Réponse du CSTEP :** le CSTEP (et la CGPM) fondent leur évaluation sur toutes les données disponibles qu’ils reçoivent, en suivant les procédures standardisées. Pour la plupart des stocks importants on dispose et on utilise les echosurvey et la CPUE provenant des relevés aux chaluts démersaux, en association avec les séries temporelles des captures. Les évaluations qui se basent seulement sur les captures sont utilisées seulement si les données des relevés ne sont pas disponibles. Ces méthodes utilisant uniquement les données des captures sont en évolution et en ce moment on attache beaucoup d’attention scientifique à ceux-ci afin de comprendre pleinement leur potentiel et leurs distorsions. Toutefois, il est évident que l’état exact des stocks évalués par le biais de ces méthodes va demeurer incertain et beaucoup plus incertain que si on pouvait les évaluer avec les données analytiques des relevés. Le CSTEP prend en charge systématiquement les incertitudes ainsi que les distorsions dans ses évaluations et si une meilleure évaluation possible pour un stock dont on dispose de faibles quantités de données est considéré fiable, même si incertaine, le CSTEP préfère présenter les résultats, vu que quelques informations valent mieux qu’aucune information. Le CSTEP fait noter aussi que si on applique l’approche de précaution rigoureusement, pour un stock n’ayant pas d’evaluation, la recommandation de fermeture de l’activité de pêche pourrait être nécessaire, une proposition qui serait bien plus défavorable que la présentation d’une évaluation incertaine.

Le CSTEP souhaite que ces explications puissent contribuer à clarifier vos questions et vos doutes. Nous sommes convaincus que la quantité et la fiabilité des estimations des évaluations des stocks en Méditerranée améliorent constamment et nous sommes persuadés que cela pourra supporter la mise en place de stratégies de collecte de données durables favorisant les stocks ainsi que les activités de pêche. Soyez assurer que nous restons constamment à votre entière disposition pour réunions et débats à l’avenir.

 Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

Prof. Clara Ulrich, Présidente du CSTEP